

Bruxelles, le 16 novembre 2021  
(OR. en)

13291/21

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2021/0331(NLE)**

---

---

**AVIATION 265  
CHINE 6  
RELEX 905**

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	ST 13079/21 INIT + ADD1
Objet:	Proposition de DÉCISION DU CONSEIL concernant la position à prendre au nom de l'Union au sein du comité mixte institué par l'accord sur la sécurité de l'aviation civile entre l'Union européenne et le gouvernement de la République populaire de Chine en ce qui concerne l'adoption du règlement intérieur du comité mixte - Adoption

---

1. La Commission a présenté la proposition de décision du Conseil visée en objet le 20 octobre 2021<sup>1</sup>.
2. La proposition concerne la décision établissant la position à prendre au nom de l'Union au sein du comité mixte institué par l'accord sur la sécurité de l'aviation civile entre l'Union européenne et le gouvernement de la République populaire de Chine<sup>2</sup> en ce qui concerne l'adoption du règlement intérieur du comité mixte.

---

<sup>1</sup> Doc. ST 13079/21 + ADD 1.

<sup>2</sup> JO L 240 du 24.7.2020, p. 4.

3. L'accord sur la sécurité de l'aviation civile entre l'Union européenne et le gouvernement de la République populaire de Chine est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Le comité mixte institué par l'article 11 de l'accord sur la sécurité de l'aviation civile est responsable de la gestion de l'accord et de son application correcte.
4. Le groupe "Aviation" a examiné le projet de décision du Conseil<sup>3</sup> et son annexe<sup>4</sup> le 11 novembre 2021.
5. Les textes, tels qu'ils ont été approuvés lors de la réunion du groupe, ont été mis au point par les juristes-linguistes du Conseil<sup>5</sup>.
6. Par conséquent, le Comité des représentants permanents est invité à confirmer l'accord intervenu au sein du groupe et à suggérer au Conseil d'adopter, en point "I/A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, la décision du Conseil ainsi que son annexe, dont les textes figurent dans les documents 13546/21 et 13626/21.

---

---

<sup>3</sup> Doc. 13371/21.

<sup>4</sup> Doc. 13371/21 ADD 1.

<sup>5</sup> Doc. 13546/21 + 13626/21.